Noé Favreau, triple champion du monde

Rouans info N° 84

Votre commune au cœur de Retz • Bulletin municipal Octobre / Novembre / Décembre 2023

Cimetière : Le jardin du souvenir

Projection du film Le Grand Chemin

ROUANS
VOTRE COMMUNE AU CŒUR DE RETZ

Infos mairie

• Mairie
Place de la Poste, 44640 Rouans - 02 40 64 24 27 - accueil@rouans.fr
Lundi : 14h à 17h - Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 09h à 12h/14h à 17h
Samedi : 09h à 12h

• Service Urbanisme :
Lundi : 14h à 17h - Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

• Service Affaires Scolaires et Relations Familles :
affairesscolaires@rouans.fr - 07 87 07 88 55

• Services techniques :
Rue du Chêne Rond - 44640 Rouans - Tél. 02 40 64 17 68

• Objets trouvés :
Se renseigner à l'accueil de la mairie ou consulter le site internet

• CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale)
Place de la Poste - 44640 Rouans
Lundi : 14h à 17h - Mardi, vendredi : 09h à 12h / 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02 40 64 24 27

• Espace Cœur en Scène :
Allée de la Cure - 44640 Rouans
Tél. 02 40 64 18 32 - spectacles@rouans.fr

• Bibliothèque municipale
18, rue du Vieux Port - 44640 Rouans
Tél. 02 40 64 28 42 - bibliothequerouans@gmail.com
Mercredi : 16h00 à 18h00 / Vendredi : 16h30 à 18h00
Dimanche : 10h30 à 12h

• Salle des loisirs Allée de la Cure

• Maison des associations Allée de la Cure

• Equipements sportifs
Salle omnisports : rue Joseph Nau
Terrains de tennis : allée de la Cure et route de Chéméré
Terrain de football & Terrain multisports : route de Chéméré

Effectif des agents municipaux (chiffre 2023) : 7 agents administratifs, 1 agent à la culture, 12 agents au service technique et 16 agents au service scolaire et pause méridienne
Nombre d'habitants (chiffre INSEE 2022) : 3 107
Superficie : 3 773 hect. **2 rivières :** l'Acheneau et la Blanche
Répartition : 3,78% habitation, 57,46% espace agricole, 2,24% parc entreprise, 36,52% espace protégé dont 3,52 % d'espace classé

Suivez nous sur www.rouans.fr ou sur mairie de rouans

Sommaire

Editorial . . . . . p. 03
Infos municipales . . . . . p. 04
Délibérations du conseil municipal . . . . . p. 05
Infos locales . . . . . p. 09
Etat civil . . . . . p. 13
Vous avez la parole . . . . . p. 14
Infos culturelles . . . . . p. 15
Infos associatives . . . . . p. 17
Agenda des évènements . . . p. 19
Infos scolaires . . . . . p. 19
Le mot de l'autre liste . . . . . p. 20
Infos Pornic Agglo Pays de Retz . . . . . p. 20
Infos diverses . . . . . p. 22
Infos pratiques . . . . . p. 24

"Rouans Info"
Journal d'informations municipales
N°84 - Octobre/Novembre/Décembre 2023
Directeur de la publication : Jacques Ripoche
Comité de rédaction : Jacques Ripoche
Carole Bras – Gwenaëlle Mainguy-Guyot
Création maquette & mise en page : C. Fournier
Crédits photos : Mairie de ROUANS
Parution trimestrielle - Tirage 1500 ex.
Diffusion Mairie de Rouans
Journal imprimé par ADUNAT COMMUNICATION sur papier issu de forêts gérées écologiquement et durablement

Papier recyclé

Chères Rouansaises,
Chers Rouansais,

Après un été mitigé, entre périodes de pluie et de canicule suivies d'orages, dignes de phénomènes tropicaux, qui ont touché nombre de départements avec des impacts matériels et humains désastreux, nous devons nous réjouir de vivre dans une région plutôt avantagée sur le plan climatique. Mais 2022 et 2023 sont là pour nous rappeler que le changement climatique est bien une réalité. Nous devrons nous y adapter et engager les actions pour en réduire les conséquences, la réponse étant à la fois politique au niveau mondial et locale dans l'évolution de nos modes de vie.

De belles manifestations ont animé la période estivale, à l'initiative des associations rouansaises pour la majorité d'entre elles : forum des activités associatives et professionnelles, fête et feu de la musique, kermesse des écoles, vide grenier, pétanque.... Toutes nos félicitations à Noé Favreau, membre du club local de Mountainboard, qui a réalisé la prouesse d'être triple champion du monde en sport de glisse à roulettes au mois de juillet dernier.

Septembre a été, pour parents et enfants, une période de rentrée scolaire. 197 enfants ont fait leur rentrée à Jules Verne et 213 à Saint Martin, avec respectivement 26 et 23 nouveaux enfants accueillis en petite section de maternelle pour les deux écoles. Cette rentrée a été marquée par le recrutement d'une nouvelle responsable des affaires scolaires, Laure Thomas, en charge du personnel de la restauration scolaire, des ATSEM et du personnel de pause méridienne depuis la municipalisation du service de restauration. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe municipale et succès dans ses missions.

Septembre a été également un mois riche de belles rencontres : retransmission du film Le Grand Chemin, 37 ans après son tournage sur la commune ; un grand moment d'émotion et de nostalgie pour celles et ceux qui l'ont vécu. Merci à Xavier Herveau, Jean-Loup Hubert et Vanessa Guedj pour avoir partagé cet évènement avec nous. L'ouverture de la saison culturelle a fait, comme chaque année salle comble à l'occasion du spectacle en chansons de Joël Vaillant et Mélanie Launay acclamés par un public conquis par leur poésie et leur humour. Nous vous invitons à partager d'autres bons moments sur les spectacles et animations programmés sur la saison 2023/2024.

La rentrée de septembre a, pour finir, été l'occasion, pour une première depuis ce mandat, d'organiser un temps d'échange et d'accueil des nouvelles familles installées sur la commune depuis 2020. Une quinzaine de familles, habitants de Rouans, ont participé à ce moment convivial de prise de connaissance mutuelle avant l'ouverture de la saison culturelle.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal les articles sur les avancées des projets de la municipalité :

- La nouvelle salle de sport dédiée au sport de raquette sera livrée fin janvier et pourra accueillir son public en mars. Les aménagements connexes de la rue Joseph Nau, des parkings et du parc des écoles seront engagés ensuite.

- La réalisation de voies cyclables, type chaucidous, des aménagements de sécurité et de signalisation routière sur la RD 66 et l'avenue des Roches a démarré mi-septembre et se terminera à la fin de l'année. Le passage en zone 30 des secteurs urbanisés, ainsi qu'un test de zone 20 en centre-bourg, devrait permettre d'apaiser la vitesse dans le bourg et Messan, afin de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons.

- Les travaux engagés au niveau du jardin du Souvenir dans le cimetière avancent. Le nouveau lieu sera inauguré le 11 novembre lors de la cérémonie commémorant l'armistice de 14/18.

- Le chantier de construction du parc éolien sur la commune a été ouvert le 15 septembre dernier. Les travaux s'échelonneront sur un an pour une mise en exploitation du site en à l'automne 2024. Ce projet sera source de nouvelles recettes pour la commune.

Je conclurai cet édito en vous donnant rendez-vous aux prochaines manifestations sur la commune : la traditionnelle foire à la Pie, le repas des aînés et le Noël des commerçants qui, chaque année, ensoleillent nos journées d'hiver. Je vous donne également rendez-vous à la cérémonie des vœux prévue le 19 janvier prochain à la salle Cœur en Scène.

Bel automne à toutes et tous

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers

Le Maire, Jacques RIPOCHE

Focus sur la rentrée scolaire 2023/2024

Le lundi 4 septembre 2024, 197 élèves de l'école Jules Verne et 192 élèves de l'école St Martin ont repris le chemin des écoliers.

Du côté de la collectivité, ce sont 8 nouveaux agents de la restauration scolaire, placés désormais sous l'égide de la Municipalité qui ont repris leurs fonctions.

L'équipe a été intégrée dans le nouveau service « Affaires Scolaires et Relations Familles » sous la responsabilité de Laure Thomas. Le service compte 15 agents qui œuvrent au bon fonctionnement de la restauration scolaire, de la pause méridienne et de l'accompagnement ATSEM dans les écoles.

Le service est également l'interface principale entre les écoles, les représentants des parents d'élèves, les familles et toutes les institutions et associations qui gravitent autour du bien-être de l'enfant dans le milieu scolaire et extra scolaire. Pendant cette année scolaire 2023-2024, le service travaillera avec tous les acteurs éducatifs et les enfants, sur l'écriture des projets de fonctionnement et pédagogique du temps de Pause Méridienne et du Restaurant Scolaire.

Depuis le 1er jour de la rentrée, la société Armonys confectionne, produit et délivre les 350 déjeuners quotidiens aux enfants de l'école Jules Verne et de l'école St Martin. Julie, cheffe du restaurant scolaire, Annie et Nadine réalisent des plats confectionnés sur place. Le personnel éducatif peut également se restaurer sur le site.

Mr le Maire et son équipe sont venus manger le 18 Septembre.

Lors du prochain numéro, un article sera consacré aux agents d'Armonys et du Restaurant Scolaire.

Vous pouvez retrouver les menus proposés sur le site internet de la commune et également affichés dans les écoles :

https://www.rouans.fr/les-menus/

Côté Pratique : Pour toute annulation de repas de votre (vos) enfant(s) au Restaurant Scolaire, une seule adresse mail : restaurationscolaire@rouans.fr .

La Municipalité prévoit pour la rentrée 2024-2025, un service dématérialisé, de type Portail Familles, pour faciliter l'inscription de votre (vos) enfant(s) au service de restauration.

Cette année, le service et la Municipalité travailleront également avec l'association « Les P'tites Fripouilles » et les instituteurs des deux écoles pour l'organisation du Conseil Municipal d'Enfants : Le CME. Ce projet vise à sensibiliser les enfants à la citoyenneté, à l'élaboration de projets pour le collectif. Les futurs élus vous présenteront leurs projets d'actions lors d'un prochain numéro.

Pour tout échange, n'hésitez pas à contacter le service Affaires Scolaires à l'adresse mail : affairesscolaires@rouans.fr ou au 07-87-07-88-55 ou en mairie.

Fermeture de la déchetterie de Launay à Rouans

Dans une volonté de moderniser le parc de déchetterie sur le territoire, Pornic agglo Pays de Retz a entamé, depuis plusieurs années, un programme visant à répondre aux évolutions réglementaires en matière de tri des déchets. Pour cela, deux nouveaux équipements ont été construits, afin de répondre aux normes et à la fréquentation actuelle.

Ainsi, la déchetterie de La Génière 2 a vu le jour en novembre 2020, à La Plaine-sur-Mer. En juillet 2021, c'est la déchetterie de Pont-Béranger qui a ouvert, à Saint-Hilaire-de-Chaléons. Des équipements nouvelle génération, plus grands, plus fonctionnels, et permettant davantage de tri.

Afin de continuer à assurer un service de qualité aux habitants du territoire, et pour poursuivre ses engagements en matière de valorisation des déchets, votre Agglo a décidé la fermeture définitive de la déchetterie de Launay, à Rouans, à compter du 31 décembre 2023. En effet, cet équipement n'est plus en mesure d'offrir un service de qualité aux habitants :

• Le site de Launay ne peut être rénové ou agrandi, et sa surface est aujourd'hui trop petite pour ajouter de nouvelles filières de tri et ainsi ne répond plus aux objectifs de recyclage et de valorisation des déchets. Seuls 32% des déchets sont valorisés contre près de 60% dans la déchetterie de Pont-Béranger 2, nouvelle génération.

• La déchetterie de Launay ne répond plus aux normes réglementaires en vigueur.

La construction de la déchetterie de Pont-Béranger 2 à Saint-Hilaire-de-Chaléons initiée par la Communauté de communes Cœur Pays de Retz a permis d'anticiper la fermeture de la déchetterie de Launay.

C'est vers cet équipement que les usagers de la déchetterie de Launay seront invités à se rendre, à compter du 1er janvier 2024. Un changement qui permettra aux habitants de contribuer davantage à la valorisation des déchets et au réemploi, et ainsi répondre aux objectifs de votre Agglo : Réduire, Trier, Valoriser.

Salle des raquettes : point travaux

Les travaux de construction de la salle de raquettes ont repris après les congés.

Des frangements ont été réalisés entre les deux salles, afin de pouvoir créer des ouvertures. Le bâtiment est désormais clos et le bardage terminé.

Les travaux d'enfouissement de la ligne HTA sont quasi achevés, le poteau ayant été supprimé.

La salle de sport actuelle reste accessible à toutes les associations et clubs sportifs et, l'entrée s'effectue par la porte sous la mezzanine.

La municipalité vous rappelle que, le chantier est interdit au public, y compris dans la nouvelle salle. Ni les entreprises intervenantes ni la commune de Rouans ne pourraient être tenues responsables d'accidents survenant à l'intérieur du chantier.

Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalisation mise en place.

La nouvelle responsable des Affaires Scolaires, Laure Thomas

Laure a une longue et solide carrière dans l'animation et l'encadrement de services dédiés à l'Enfance et Jeunesse. Pendant 15 ans, elle a occupé divers postes d'encadrement dans différentes structures. Elle a rejoint notre collectivité en août dernier.

Depuis 5 ans elle dirigeait le centre de loisirs de Saint Michel Chef Chef, structure gérée par Pornic Agglo Pays de Retz. Elle a aidé, notamment, au passage du centre de loisirs en 2020, d'une gestion municipale vers une gestion par l'agglo. Durant sept ans, elle a été également responsable du service Enfance et Jeunesse dans une petite collectivité située en Charente Maritime.

Laure, en qualité de responsable des affaires scolaires, aura plusieurs missions dans la mise en place de ce service dans notre collectivité. Son objectif premier est de construire un collectif de travail en accompagnant l'intégration des nouveaux agents de restauration à l'équipe existante composée des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et des agents de la pause méridienne. Elle ambitionne de mettre en place une cohésion éducative sur les prochaines années à venir. La première étape est de favoriser la connaissance des postes de chacun et de les valoriser dans la journée de l'enfant.

Le service public, pour Laure, est l'action de faire ensemble pour nous.

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'elle s'épanouira dans cette nouvelle mission.

Délibérations du conseil municipal

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

17 PRÉSENTS, 6 ABSENTS DONT 5 POUVOIRS

VENTE DE LA PARCELLE SECTION D 413 À L'AMENAGEUR CILAOS

Par décision n°06/19 du 26 septembre 2019, la collectivité avait préempté la parcelle D413, préemption annulée par jugement n°1914175 du Tribunal administratif de Nantes en date du 6 décembre 2022.

En application de l'article L 213-11-1 du code de l'urbanisme, la commune devait proposer l'acquisition du bien en priorité aux anciens propriétaires puisque la décision de préemption avait été annulée et le transfert de propriété effectué.

Conformément à ces dispositions, la commune de Rouans a proposé aux anciens propriétaires d'acquérir ce bien au prix de 8 904 €.

Les anciens propriétaires ont informé la commune, par courriers en date du 27 et 28 février 2023, renoncer à l'acquisition de cette parcelle.

Suite à cette renonciation et conformément aux dispositions précitées, la commune de Rouans a proposé à la société CILAOS, d'acquérir ce bien au prix de 8 904 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la vente de a parcelle D413 de 1113m² à la SAS CILAOS au prix de 8 904 €.

ACHAT DE LA PARCELLE AB 63

En 2006, cette parcelle a été achetée par la société MCB HABITAT qui projetait la construction de logements saisonniers. Depuis cette acquisition, la société a été placée en liquidation judiciaire.

Avec la dernière révision du PLU, ce terrain a été classé en UAC, classification qui permet uniquement la construction de commerces et de logements de fonction. Le projet de logements saisonniers n'était donc plus viable.

Présentement la commune est en négociation avec le liquidateur judiciaire pour acquérir la parcelle AB63 à hauteur de 80 000 €

Cet achat sera définitif après accord du tribunal de commerce.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à l'achat de la parcelle susmentionnée,

AUTORISATION D'ATTRIBUTION ET DE SIGNATURE DU MARCHÉ DE PRESTATION DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le vendredi 12 mai 2023, la commune de Rouans a lancé une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée.

Cette consultation est consécutive à la municipalisation du restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2023.

Les candidats étaient invités à remettre 1 offre de base avec plusieurs variantes.

Offre de base :prestation de fourniture de denrées alimentaires, confection de repas, service et nettoyage pour la restauration scolaire uniquement (Jours scolaires) avec obligation de respecter a minima les objectifs qualitatifs des lois EGAlim et Climat&Résilience ainsi que leurs évolutions (Prestation garantissant a minima 50% de produits « durables » au sens des lois EGAlim et Climat&Résilience dont à minima 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

Variantes en période scolaire uniquement :

• Variante 1 : Prestation de fourniture de denrées alimentaires, confection de repas, service et nettoyage pour la restauration scolaire uniquement (Jours scolaires) avec obligation de respecter a minima les objectifs qualitatifs des lois EGAlim et Climat&Résilience avec une prestation garantissant a minima 50% de produits « durables » dont a minima 30% de produits issus de l'agriculture biologique

• Variante 2 : Prestation de fourniture de denrées alimentaires, confection de repas, service et nettoyage pour la restauration scolaire uniquement (Jours scolaires) avec obligation de respecter a minima les objectifs qualitatifs des lois EGAlim et Climat&Résilience avec une prestation garantissant a minima 50% de produits « durables » dont a minima 40% de produits issus de l'agriculture biologique

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la signature et l'attribution du marché correspondant, d'une durée d'1 an renouvelable une fois.

AUTORISATION D'ATTRIBUTION ET DE SIGNATURE POUR LES TRAVAUX DE MOBILITÉ DOUCE DE LA RD 66 ET DE L'AVENUE DES ROCHES

La commune a lancé, le mardi 30 mai 2023, un appel d'offres pour les travaux de mobilité douce de la RD66 et l'aménagement de l'avenue des Roches.

Par anticipation et afin de ne pas retarder ces travaux de voirie, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer et attribuer les marchés de travaux et tous documents s'y rapportant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la signature et l'attribution du marché correspondant.

APPROBATION DES MODALITÉS DE TRANSFERT DU PERSONNEL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

En décembre 2022, l'association « les petits gourmands » a fait part à la collectivité de sa volonté de dissolution suite à des difficultés de gestion de ressources humaines et d'une démobilisation des bénévoles.

A cette annonce, la collectivité de Rouans a pris la décision de municipaliser et de maintenir ce service aux usagers, actée en conseil municipal du 24 janvier 2023.

Projet d'évolution du service et transfert des salariées :

Pour assurer un fonctionnement optimal dès septembre 2023, la municipalité prévoit un projet d'évolution et de nouvelle organisation du service.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Simplifier le fonctionnement du service de restauration scolaire : à l'heure actuelle, la préparation et le service des repas sont assurés par l'association et la surveillance des élèves pendant la pause méridienne relève de la responsabilité communale ;

- Créer un service « affaires scolaires » qui sera l'interlocuteur principal et référent des familles, des prestataires, des écoles et des différentes institutions pour tous les sujets relevant de la restauration scolaire et de la pause méridienne ;

- Optimiser le coût de la production des repas pour l'ensemble des services enfance (restauration scolaire, accueil de loisirs associatif les mercredis et vacances scolaires) ;

- Proposer une restauration de qualité en respectant les objectifs de la loi Egalim avec des repas confectionnés sur place ;

- Assurer la continuité du service proposé aux familles et aux enfants ;

- Intégrer dans l'effectif communal le personnel de l'association à compter du 1er septembre 2023.

L'association emploie 8 salariées :

- Un agent de maîtrise qui gère l'ensemble des tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement du restaurant scolaire (comptabilité, gestion des ressources humaines, animation de l'équipe, accueil du public, relation avec les familles). Il anime l'équipe du restaurant et assure le service des enfants le midi.

- 4 agents de service qui assurent le service des enfants de maternelle et l'entretien des locaux et du matériel

- 3 employés de réfectoire qui assurent le bon déroulement des repas au self des enfants en élémentaire et l'entretien des locaux et du matériel.

Les dispositions du code du travail, notamment son article L1224-3,fixant le cadre juridique du transfert du personnel précise que : « lorsque l'activité d'une entité économique employant des salariés de droit privé est, par transfert de cette entité, reprise par une personne publique dans le cadre d'un service public administratif, il appartient à cette personne publique de proposer à ces salariés un contrat de droit public, à durée déterminée ou indéterminée selon la nature du contrat dont ils sont titulaires.

Sauf disposition légale ou conditions générales de rémunération et d'emploi des agents non titulaires de la personne publique contraires, le contrat qu'elle propose reprend les clauses substantielles du contrat dont les salariés sont titulaires, en particulier celles qui concernent la rémunération.

En cas de refus des salariés d'accepter le contrat proposé, leur contrat prend fin de plein droit. La personne publique applique alors les dispositions relatives aux agents licenciés prévues par le droit du travail et par leur contrat.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les modalités de transfert du personnel de la restauration scolaire.

APPROBATION DE LA GRATUITÉ DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente.

Par ailleurs, les usages que font les publics de leurs bibliothèques sont de plus en plus diversifiés : ce sont en particulier les usages des services sur place qui se développent, les bibliothèques, devenues plus attractives, constituant de véritables lieux de vie.

Parmi les freins à l'utilisation de l'intégralité des services des bibliothèques, figure l'inscription payante pour y accéder et notamment l'emprunt de documents à domicile.

Même peu élevé dans l'absolu, le coût de cet abonnement représente pour certains usagers un frein matériel, pour d'autres une barrière symbolique. L'expérience des communes passées à la gratuité de l'inscription montre une hausse sensible d'inscrits.

Actuellement, les tarifs des inscriptions à la bibliothèque de Rouans s'élèvent à 11€ par famille, 11€ pour un adulte seul et 5€ par enfant seul.

Les bénéfices attendus dans la relation à l'usager sont notamment la facilitation de l'accès aux ressources de la Bibliothèque municipale.

En effet, si les tarifs actuellement appliqués sont abordables pour prendre en compte les différentes situations socio-économiques, ils sont susceptibles de générer des situations d'exclusion et de discrimination.

Tout en facilitant les relations entre les usagers et les bénévoles de la bibliothèque, la gratuité permettra à ceux-ci de se consacrer pleinement à la qualité de l'accueil, au conseil et à la médiation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la gratuité des inscriptions à la bibliothèque de Rouans à partir du 1er juillet 2023,

TIRAGE AU SORT DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE SIÉGER EN QUALITÉ DE JURÉ AUX ASSISES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE EN 2024

En vue de la constitution de la liste préparatoire au jury d'assises pour 2024, il est procédé au tirage au sort sur la liste générale des électeurs de la commune, de deux personnes qui seront susceptibles d'y siéger.

Mais comme l'indique la circulaire, le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023.

Monsieur le Maire rappelle que, pour la constitution de la liste préparatoire, les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de vingt-trois ans au cours de l'année civile qui suit, soit au cours de l'année 2024 ne doivent pas être retenues. Il est donc nécessaire de prendre les personnes nées avant 2001.

Après tirage au sort, les personnes de la commune susceptibles de siéger au jury d'assises 2024, sont :

1 – Mme LEROUX/LOUVEL Christine	2 – Mme ROSIER/BRICE Audrey
3 – Mme DOSSET Angélique	4 – M ROEDERER Quentin
5 – Mme LAJILI/SORIN Héla	6 – Mme BERTIN/LEBOT Gaelle

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

• Création de postes :

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'Organe délibérant de

la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- Service Affaires scolaires :

Compte tenu de la municipalisation du service de restauration scolaire à partir du mois de septembre et du transfert des salariées, il est proposé de créer :

- 8 postes d'adjoint technique à compter du 1er septembre 2023

Suite à la demande de mutation d'un agent occupant un poste d'ATSEM à 85%, un autre agent de la collectivité, ATSEM également, a émis le souhait auprès de la collectivité de diminuer son temps de travail actuel (95%) qui y a répondu favorablement.

Pour les besoins du service, la commune recrute un.e ATSEM à 95% (soit 33h30/semaine), il est proposé de créer :

- 1 poste d'atsem principal de 2ème classe à 33h30.

Afin d'adapter l'organisation des services aux évolutions des besoins des usagers, la commune a décidé de créer un service affaires scolaires et relations familles.

Le/la responsable sera chargé de l'administration du secteur scolaire, de la coordination du temps méridien

Compte tenu de cette nouvelle organisation des services communaux, il est proposé de créer :

- 1 poste de rédacteur
- 1 poste d'animateur
- 1 poste d'adjoint administratif de 1ère classe
- 1 poste d'adjoint d'animation de 1ère classe.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ces créations de poste et les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel communal.

RENONCEMENT D'ACQUISITION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°10 SITUÉ SUR LES PARCELLES B13-B1539-B22 ET ZT24 À BUZAY

Le Conseil Municipal est informé par courrier en date du 16 juin 2023, et conformément aux dispositions des articles L 230-1 et suivant du code de l'urbanisme, que Maître Jean Louis ALLANIC, Notaire au PELLERIN -6, Quai Provost - représentant des Consorts DOSSET, propriétaires des parcelles B 13, B 1539, B 22 et ZT 24 situées au 6, Buzay a mis la Commune de ROUANS en demeure d'acquérir lesdites parcelles concernées par l'emplacement réservé n°10 au PLU (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur.

Le bien a fait l'objet d'un emplacement réservé n°10 suite à la modification n°2 du PLU, approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2017, pour la préservation et la mise en valeur des vestiges du site de l'Abbaye de Buzay. L'emplacement réservé avait été institué dans la cadre d'un projet touristique qui n'est plus d'actualité.

L'habitation ainsi que les dépendances présentes sur la propriété n'ont pas de caractère et caractéristiques particulières permettant de mettre en valeur la Tour de Buzay. En effet, la propriété est accessible de la voie publique par un petit accès, non visible de celle-ci et ne cache pas la vue sur la Tour de Buzay.

La commune n'étant actuellement pas propriétaire de la Tour de Buzay et au regard des éléments annoncés, l'acquisition du foncier faisant l'objet du courrier de Maître Jean Louis ALLANIC représentant les Consorts DOSSET, n'a pas d'intérêt.

Il y a donc lieu de renoncer à l'acquisition des parcelles B 13, B 1539, B 22 et ZT 24.

Cette renonciation a pour effet d'annuler la réserve grevant les parcelles B 13, B 1539, B 22 et ZT 24.

Le Conseil Municipal à l'unanimité renonce à l'acquisition des parcelles cadastrées B 13, B 1539, B 22 et ZT 24, située 6, Buzay et prononce la levée de l'emplacement réservé n°10 sur les parcelles B 13, B 1539, B 22 et ZT 24 ;

AVIS SUR L'ENQUETE PUBLIQUE DU MÉTHANISATEUR DE CORCOUÉ SUR LOGNE

Par arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/169 en date du 20 avril 2023, une enquête publique est ouverte à la mairie de Corcoué-sur-Logne, pendant une période de 33 jours du lundi 15 mai 2023 à 9h00 au vendredi 16 juin 2023 inclus à 12h00, portant sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SAS METHA-HERBAUGES en vue de la création d'une unité de méthanisation, ainsi que sur la demande de permis de construire, sur la commune de Corcoué-sur-Logne.

Le dossier comporte une étude d'impact du projet, ainsi que les avis obligatoires notamment l'avis de l'autorité environnementale.

En réponse au souhait du Maire de Corcoué sur Logne que les conseils municipaux des communes impactées par la création de cette unité de méthanisation formulent un avis sur ce projet, le conseil municipal est sollicité pour se prononcer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité prononce un avis favorable (12 voix pour,4 voix contre et 5 abstentions) à la création d'une unité de méthanisation sur la commune de Corcoué sur Logne

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2023

18 PRÉSENTS, 4 ABSENTS DONT 3 POUVOIRS

AUTORISATION D'ATTRIBUTION ET DE SIGNATURE DU MARCHÉ DE RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En application des dispositions du code de l'urbanisme, la commune de Rouans a, par délibération du conseil municipal en date du 13 septembre 2022, engagé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 6 septembre 2013

Les études nécessaires à cette révision, ainsi que les productions matérielles qui y sont liées, seront confiées à un bureau d'études au terme d'un contrat établi en application du Code de la commande publique.

Le périmètre de la mission couvre la totalité du territoire communal. Il est souhaité que des attentions particulières soient portées sur les sujets suivants :

- Implantation de logements sociaux en termes de densité, de formes urbaines et d'habitat, adaptés à l'évolution démographique de la commune.

- Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques pouvant être développées en milieu urbanisé afin de protéger le patrimoine végétal remarquable.

- Protection de l'agriculture. Il convient de soutenir l'activité et sa dynamique. C'est un secteur majeur dans la commune en termes d'économie et d'emplois.

L'enveloppe financière prévisionnelle maximum allouée à ce marché est de 102000€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à attribuer et signer le présent marché.

CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'AVENUE DES ROCHES

Dans le cadre du programme d'aménagement de l'avenue des Roches, des travaux sur les réseaux d'eaux pluviales seront menés par la commune. Ces travaux sont inclus dans le périmètre d'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines exercée par la communauté d'agglomération.

Par souci d'efficacité et d'optimisation, la commune conserve la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux d'aménagement, y compris sur les réseaux d'eaux pluviales, et sollicite la communauté d'agglomération pour qu'elle en assure la charge financière.

La communauté d'agglomération, dans le cadre de l'exercice de sa compétence eaux pluviales urbaines, va prendre en charge ces travaux financièrement, déduction faite des subventions perçues par la commune.

La convention de partenariat financier détermine les conditions d'organisation et de financement de cette opération comme suit :

Coût estimatif de l'opération : 374 733,45 € HT, dont eaux pluviales : 139 892,94 € HT, soit 167 871,53 € TTC

Montant prévisionnel dû par Pornic agglo Pays de Retz à la commune de Rouans : 167 871,53 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention et le montant susmentionné ;

ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE ZL 139 SITUÉE AU LIEU DIT « LES NOËLS »

A la suite de la sollicitation des propriétaires, la commune souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZL 139 d'une superficie totale de 1524m²située au lieu-dit « les Noëls ».

Il a ainsi été convenu que la commune s'en porte acquéreur au prix fixé par les propriétaires à savoir 1350€ l'hectare.

Le prix de vente de cette parcelle s'élève donc à 205.74€.

L'acquisition amiable d'un bien d'une valeur inférieure à 180000€ ne nécessite pas la consultation de l'avis des domaines.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée ZL 139 pour un montant de 205.74€ ;

PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LAD SPL

L'Agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique Développement, composée de Loire-Atlantique Développement-SELA (LAD-SELA), Loire-Atlantique Développement-SPL (LAD-SPL) et du Conseil en Architecture d'urbanisme et environnement de Loire-Atlantique (CAUE 44), accompagne au quotidien de nombreuses collectivités dans le Département de la Région des Pays de la Loire.

En tant qu'outil d'expertise au service de l'aménagement local, la spécificité de Loire-Atlantique Développement est de relier la stratégie à l'action opérationnelle avec la mise en œuvre de stratégie partagée avec l'ensemble des parties prenantes « de la commune au grand territoire ».

Le Conseil d'administration de LAD-SPL a validé le 23 mai 2018 la proposition d'ouvrir son capital aux communes et groupements de collectivités précités.

Le règlement intérieur de ladite assemblée a été modifié en conséquence pour que ce siège d'administrateur soit réservé à l'un des représentants communs des communes et groupements de collectivités territoriales autres que les EPCI, les trois sièges de représentant commun existants étant conservés par les 11 EPCI ne bénéficiant pas d'une représentation directe.

Par l'entrée au capital de LAD-SPL, dans les conditions précitées, la commune de Rouans aura ainsi accès aux prestations d'ingénierie publique proposées par LAD-SPL dans le cadre d'une relation de quasi-régie, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'organiser une procédure de publicité et de mise en concurrence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de 3 actions (valeur nominale de 100 € chacune) de LAD-SPL auprès du Département de Loire-Atlantique pour devenir actionnaire au sein du capital de cette SPL

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE 44 RELATIVE À LA RÉALISATION DE PROJETS PHOTOVOLTAIQUES

TE44, par le biais de son service Transition Energétique, a mis en place un dispositif solaire ayant pour objectif de faciliter l'émergence de projets photovoltaïques sur toiture sur le territoire départemental, et met à disposition ses services pour accompagner les collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets.

En l'espèce, la Collectivité a sollicité TE44 afin qu'il puisse l'accompagner dans la réalisation de ses projets photovoltaïques, que ce soit dans le choix de ses prestataires jusqu'à la mise en service des centrales photovoltaïques.

La convention aura pour objet l'accompagnement de la Collectivité, par le biais d'une mise à disposition de services par TE44, en vue de la réalisation d'une centrale photovoltaïque en toiture de la future salle des raquettes, rue Joseph NAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité , approuve la convention de mise à disposition de services avec territoire d'énergie 44 relative à la réalisation de projets photovoltaïques.

CONVENTION PARTENARIALE D'ACCUEIL DES PEINES ALTERNATIVES À LA PRISON SUR LE TERRITOIRE DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ

Le TIG est une sanction (un travail non rémunéré), une réparation (une mesure qui profite à la société), mais il est aussi une étape vers la réinsertion par le travail (respect d'horaires, de contraintes techniques, d'une hiérarchie). C'est une mesure qui permet de réduire les risques de récidive.

Il est rappelé que les infractions concernées par les TIG sont des délits tels que : conduite sans permis, usages de stupéfiants, violences, vol, outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, conduite sous l'emprise d'alcool...

La durée d'accueil d'un TIG est de 20h à 400h maximum (en moyenne : 105h, soit 3 semaines). La personne accueillie est suivie par un conseiller pénitentiaire qui reste le référent de la mesure judicaire durant toute l'exécution du TIG.

La Commune pourra ne pas donner suite à la sollicitation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention partenariale avec La DTPJJ 44-85, le SPIP 44 et l'ADAES 44 ;

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GRAND T DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE 2023/2024

La Commune intègre à nouveau pour la saison 2023-2024 le Réseau d'Information des Programmateurs de Loire-Atlantique (RIPLA) du Grand T.

A ce titre, Le Grand T programme en partenariat avec la Commune lors de la saison 2023-2024, trois spectacles « tout public ». La convention décrit les obligations des deux parties. Le Grand T communique à propos des spectacles programmés à Cœur en scène dans ses supports de communication notamment dans sa plaquette et sur son site Internet. Afin d'intégrer le RIPLA, la Commune versera annuellement une cotisation de 750 € pour la participation au Fonds RIPLA et une cotisation de 422 €, pour la création et la diffusion artistique des compagnies de Loire-Atlantique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de partenariat avec le Grand T.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

• Création de postes :

Conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'Organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- Service Affaires scolaires :

Suite au recrutement de la responsable des affaires scolaires et relations familles, à la réorganisation du service et par application des dispositions réglementaires, il convient de créer :

- un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet.
- deux postes d'adjoint d'animation à temps non complet d'une durée annualisée de 6.10h.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces créations de poste et les modifications apportées au tableau des effectifs du personnel communal.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le restaurant scolaire de Rouans accueille chaque jour environ 350 élèves. L'année dernière le contrat avec le prestataire a été renouvelé. A cette occasion, une réflexion a été menée pour respecter les conditions de la loi Egalim. Le GAB44 (Groupement des Agriculteurs Biologiques) a accompagné la commune pour l'écriture d'un contrat intégrant plus de produit locaux, de qualité et biologiques dans la composition des menus.

Pour continuer dans cette démarche vertueuse, la commune réfléchit à des solutions pour réduire les quantités de nourritures jetées à la fin des repas. Pour y parvenir un travail collectif avec les équipes et les enfants sera mené. Le Conseil Municipal d'Enfants a également travaillé sur ce sujet.

Préoccupés par ce gaspillage les élus ont décidé d'agir pour :

- Réduire les quantités jetées ;

- Sensibiliser les enfants sur les conséquence du gaspillage de nourriture : Selon l'ADEME, les émissions de GES liées au gaspillage alimentaire en France seraient 5 fois supérieures à celle du trafic intérieur aérien...

Présentation en Conseil des projets du Conseil Municipal d'Enfants

Invités au Conseil Municipal du mardi 12 septembre 2023 les enfants du CME ont présenté leur travail réalisé durant l'année scolaire 2022-2023 à l'ensemble des élus municipaux.

Les 3 projets exposés sont « Imaginer le parc de nos rêves », « Rencontre intergénérationnelle » et « La fête des CM2 » (voir détail sur le précédent « Rouans Info »).

Les enfants ont pris énormément de plaisir à travailler ensemble et à œuvrer pour leur commune.

A présent, ils souhaitent que le projet du parc en face des écoles soit transmis et poursuivi par leurs successeurs pour une rapide mise en œuvre.

La Mairie et les deux écoles sont en préparation des nouvelles élections pour l'année 2023-2024.

Nous avons hâte de suivre la nouvelle équipe dans leurs projets.

Le nouvel aménagement du jardin du souvenir dans le cimetière

Les travaux du jardin du souvenir ont débuté et s'achèveront courant octobre.

Le jardin du souvenir, aménagé avec soin et respect, offrira un lieu de recueillement paisible et serein pour les familles endeuillées. L'objectif principal de ce projet, réfléchi et porté par un groupe de citoyens volontaires, est de créer un espace de mémoire où les proches pourront se souvenir de leurs êtres chers dans un environnement naturel et apaisant

Le projet sera aménagé d'allées paysagères, de jardins fleuris, d'espaces de recueillement et de monuments commémoratifs.

Les agents des espaces verts ont conservé le maximum de plantes existantes et pour, les nouvelles plantations, privilégié des espèces et arbustes adaptés à l'environnement, créant ainsi un cadre verdoyant et apaisant pour les visiteurs.

Les agents de la voirie ont, quant à eux, assuré la préparation du terrain, la mise en place des infrastructures nécessaires et la gestion des travaux de terrassement. Leur travail est essentiel pour garantir la sûreté et l'accessibilité du lieu.

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents municipaux qui ont participé à la mise en œuvre de ce projet et les citoyens volontaires pour leurs contributions..

La commune expérimente la Zone de Rencontre

La commune va prochainement mettre en place une expérimentation appelée «Zone de rencontre» afin de faire cohabiter de manière apaisée tous les usagers de la route (piétons, cyclistes et véhicules) et permettre le développement de la vie locale.

Des aménagements et une signalisation spécifique seront mis en place. A cet effet, des travaux ont été réalisés fin septembre début octobre.

La zone de rencontre, en bleu sur le plan, sera délimitée **entre la place de la Marie, place de la Poste et l'allée de la Cure.**

Cette expérimentation se déroulera sur **une période de 6 mois à l'issue des travaux début octobre.**

L'essentiel à retenir sur la zone de rencontre :

- Les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules ;
- Tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, etc) mais ceux motorisés ne peuvent excéder une vitesse de 20 km/h ;
- Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet ;

La mise en place de cette expérimentation sera également couplée au passage en zone trente en priorité à droite sur l'ensemble du bourg et de Messan.

Nous espérons que cette expérimentation remportera un franc succès avant une mise en place définitive.

Ces aménagements souhaités par vos élus sont nécessaires face aux différentes infractions routières auxquelles la population est régulièrement confrontée. Ils permettront de retrouver une certaine sérénité sur l'espace public.

Le chantier du parc éolien a ouvert le 11 septembre

La municipalité de Rouans a lancé l'étude d'un projet éolien en 2014. Après des études environnementales et techniques approfondies, un projet de 7 éoliennes s'est dessiné au sud-est de la commune, autorisé par la préfecture en 2021. Sa construction a commencé en septembre avec la réalisation des accès et plateformes qui accueilleront les éoliennes. La mise en service du parc est prévue en novembre 2024.

Si des riverains trouvaient la vue des éoliennes trop prégnante, des plantations paysagères pourront être réalisées sur leurs lieux de vie.

De nouvelles informations sur la construction du parc seront présentées durant toute la période de chantier.

Planning prévisionnel

Sept.-Déc. 2023	Janv.-Fév. 2024	Mai 2024	Juin-Août 2024	Sept.-Nov. 2024
Réalisation des voiries, plateformes et fondations	Raccordement électrique entre les éoliennes	Pose des postes de livraison	Livraison et montage des éoliennes	Raccordement au réseau ENEDIS Remise en état du site Mise en service

7 ÉOLIENNES DE MARQUE VESTAS

150 MÈTRES HAUTEUR EN BOUT DE PALE

2 POSTES DE LIVRAISON DE L'ÉLECTRICITÉ

20,34 MW PUISSANCE TOTALE

43 GWh/an PRODUCTION MOYENNE

SOIT **10%** DES BESOINS ÉLECTRIQUES DE PORNIC AGGLO*

* Données ENEDIS 2021

Les acteurs du projet

Groupe français indépendant, VALOREM développe, construit et exploite des parcs d'énergies renouvelables, aux côtés des collectivités. Depuis 1994, VALOREM œuvre à une transition énergétique durable et solidaire. Basée à Nantes, l'agence VALOREM Loire-Bretagne a été choisie par la municipalité pour porter le projet éolien de Rouans.

EnR44 est une Société d'Économie Mixte (SEM) créée par Territoire d'Énergie 44, le Syndicat d'Énergie des communes rurales de Loire-Atlantique. Contrôlée par les élus du territoire à 77,5%, la SEM EnR44 accompagne, développe et exploite des projets d'énergie renouvelable à gouvernance locale. Elle sera actionnaire jusqu'à 49% de la société Rouans Énergies, qui va exploiter le parc.

La Première de l'accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 23 septembre, s'est tenue pour la première fois, pour ce mandat, la cérémonie d'accueil des arrivants qui résident sur notre commune depuis 2020.

Une vingtaine de personnes ont assisté à la présentation par Monsieur le Maire de la commune et ses services, et des associations par leurs présidents ou leurs représentants.

Un livret d'accueil et le nouveau plan de la commune leur ont été remis.

A l'issue de ce moment convivial et d'échanges avec les élus présents, les familles ont été invitées à assister au spectacle d'ouverture de la saison culturelle de la salle Cœur en Scène.

Permanence numérique

Hugo De Oliveira, conseiller numérique Pornic Agglo Pays de Retz, vous propose, gratuitement, un accompagnement individuel d'initiation au numérique.

Ouvert à tous, il pourra notamment vous aider à prendre en main votre ordinateur, tablette ou smartphone, naviguer sur internet, gérer vos mails, classer vos photos, échanger avec vos proches, réaliser un album photo, etc. etc. etc.

La permanence a lieu tous les mercredis après-midi sur rendez-vous auprès de la mairie (02 40 64 24 27).

1 naissance 1 arbre : 1ère édition

Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance !

Avec l'aide de la Région, une première édition « une naissance, un arbre » va être organisée le 18 novembre 2023 sur la commune de Rouans pour célébrer les naissances de l'année 2022.

30 arbres seront plantés en présence des familles concernées pour permettre de passer un moment privilégié.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Repas des aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année 2023, la commune de Rouans propose à ses aînés, un repas qui se tiendra le vendredi 8 décembre 2023 à 12h00 à la salle des Loisirs.

Pour participer à ce repas, vous devez :

- être résident de Rouans à l'année ;
- être âgé (e) de 70 ans ou plus.

Pour un couple, le conjoint plus jeune est invité à ce même repas.

Pour participer au repas, un courrier sera adressé aux personnes de 70 ans et plus dans la deuxième quinzaine d'octobre. En cas de non réception, vous êtes cordialement invités à le signaler au secrétariat de la Mairie.

Les personnes nouvellement arrivées sur la commune et concernées par ces deux critères, sont invitées à prendre contact avec la mairie place de la Poste - tél. 02 40 64 24 27.

Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 10 novembre 2023 dernier délai.

La commune de Rouans va se parer de ses plus beaux habits de lumières et briller de mille étoiles. Pour cela les lumières ne seront pas allumées la nuit du samedi 14 octobre au dimanche 15 octobre.

Cette année, la commune renouvelle l'opération Eteignons nos lumières et rallumons nos étoiles et s'implique dans le mouvement vers la préservation de l'environnement, de la nuit et de la biodiversité tout en luttant contre le gaspillage énergétique. Le principe est simple : tous les éclairages publics seront éteints la nuit du samedi 14 octobre de 18h00 à 06h30.

Foire à la Pie

La traditionnelle foire à la pie se déroulera la matinée du jeudi 23 novembre 2023 à Launay.

Si vous souhaitez participer en tant qu'exposant, vous pouvez vous inscrire par téléphone, mail ou courrier à la Mairie de Rouans jusqu'au mercredi 8 novembre 2023. Vous devrez vous acquitter du montant de votre emplacement avant la date limite pour validation de votre inscription qui est de 2,50 € le mètre linaire.

Le Grand Chemin...

La collectivité, après avoir été sollicitée par Xavier Herveau, arrière-petit-fils de Marcelle et Pelo Luca, a organisé le dimanche 17 septembre 2 projections du film « le Grand Chemin » dans sa version restaurée.

400 personnes ont pu ainsi découvrir et redécouvrir le fim sur grand écran puis échanger avec le réalisateur Jean-Loup Hubert et l'actrice Vanessa Guedj.

Autour des photos et expositions de passionnés, les spectateurs ont pu partager et se remémorer différentes anecdotes et souvenirs.

L'association LAROZ de ROUANS a, le soir de la projection, recueilli les témoignages de personnes ayant participé de près ou de loin au tournage du film. Ce reportage sera réalisé en partenariat avec le CVNA (Club Vidéo Nantes Atlantique) http://cvna.fr/ pour la partie technique.

Ce beau moment a pré lancé la nouvelle saison culturelle, dont la soirée d'ouverture du 22 septembre avec le Concert Hors Cadre du duo Monsieur & Madame (compagnie Jocaluna) a fait salle comble.

Le nouveau plan de la commune est arrivé !

Le site internet s'est refait une beauté en début d'année, il ne manquait plus que le plan de la commune.

C'est chose faite ! Il a revêtu ses plus belles couleurs afin de vous montrer toute l'étendue de notre belle commune et allie modernité et praticité. Vous pouvez le télécharger sur notre site ou le retirer à l'accueil de la Mairie.

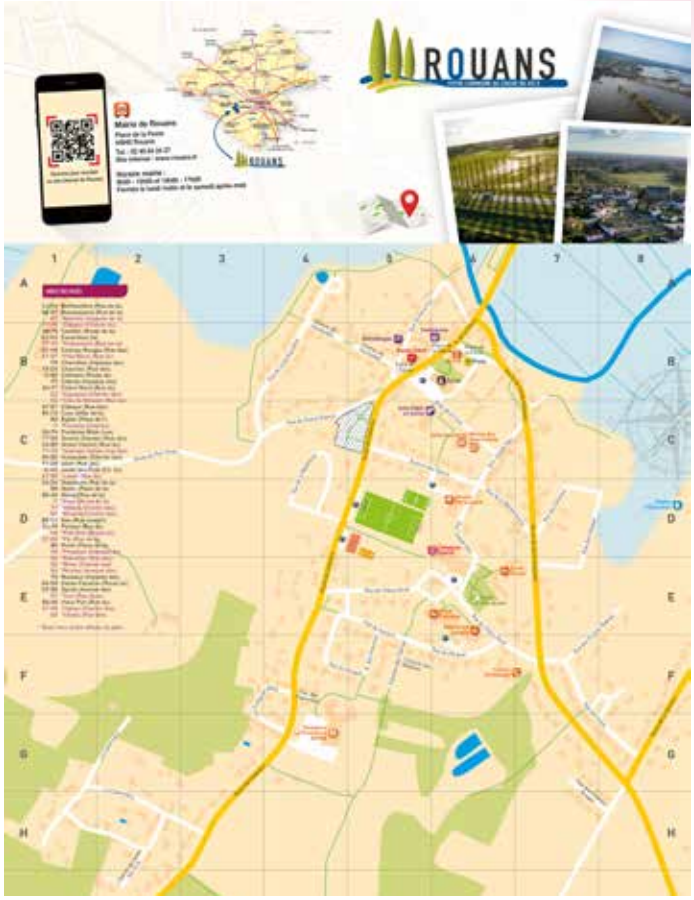

Les vœux du maire : date 2024 à retenir

Jacques Ripoche convie l'ensemble des citoyens à la cérémonie des voeux qui se tiendra le vendredi 19 janvier 2024 à la salle Coeur en Scène à 19h30.

Réunion publique

Une réunion publique destinée aux riverains de l'avenue des Roches se tiendra le 12 octobre à 20h à la salle des loisirs. Le calendrier des travaux de voirie et les prestataires retenus leur seront présentés.

Expo photo au Jardin de mon Père : regard sur les animaux de la ferme maraîchère

Depuis plusieurs mois, deux photographes naturalistes amateurs arpentent les parcelles maraîchères du Jardin de mon Père, appareil photo et objectif macro en bandoulière.

Corinne Regnier et Yannick Delanoue donnent à observer les petites bêtes qui vivent sur et avec les cultures. En plus de l'aspect merveilleusement esthétique des prises de vue, il s'agit d'expliquer les interactions avec les plantes, le rôle de la biodiversité en agriculture biologique.

Leurs photographies sont visibles à la ferme lors du marché bio hebdomadaire, le mercredi de 16h à 19h (légumes, fruits, fromages, pain, œufs, miel, jus, épicerie vrac...). Le Jardin de mon Père est une petite ferme maraîchère biologique créée en 2011 à Rouans. Simon, Manu, FX et Estelle y cultivent la plupart des légumes courants et de saison, vendus toute l'année et exclusivement en vente directe aux Rouansais et alentours. Le Jardin de mon Père, La Cherpelière, Rouans.

www.lejardindemonpere.com

Etat civil

Mariages

LOYEN Gaëtan et Aurélie DUDOUET	15 juillet 2023	1 La Potironnière Rouans
AUGUIN Lisa et Maéva SCHILTZ	05 août 2023	15 bis Ch. des Hunaudais Rouans

Décès

André GUÉRY	26 juin 2023	Rouans
Marie LOIRAT née MELLERIN	13 juillet 2023	Rouans
Simone BRUNETEAU née BRUNETEAU	22 juillet 2023	Rouans
Anne FOUCHER née DOSSET	24 août 2023	Rouans
Ravi LAUCHER	23 août 2023	Rouans
Martine CAMUS née HÉRY	29 août 2023	Nantes

Naissances

Mathieu MALBOT MASSET	29 mars 2023	Saint Herblain
Tom RICHEUX	09 juin 2023	Saint Herblain
Jules FOURNIER	10 juin 2023	Saint Herblain
Léa MÉRIAU	25 juin 2023	Saint-Herblain
Justine DURAND	22 août 2023	Saint-Herblain
Lucas GOUHIER-TAILLANDIER	23 août 2023	Saint-Herblain

...Comment cela fonctionne ?

Vous êtes un particulier, un membre d'association, un professionnel... Et vous souhaitez nous faire partager vos passions, votre métier, vos engagements, un projet, etc. Ou vous tenez à nous sensibiliser sur un sujet qui vous tient à cœur.... Dans cette tribune nous vous laissons la parole. Vous pouvez nous faire parvenir votre article (une page recto max) et vos photos (1/2 max) à l'adresse : rouansinfos.vousavezlaparole@gmail.com

Si vous avez besoin de notre aide dans la rédaction de votre article, nous serons là pour vous accompagner. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question. Le comité de rédaction se réserve le droit de toute publication.

Rencontre avec un triple champion du monde, Noé Favreau.

Noé Favreau s'est distingué lors des championnats du monde de mountainboard (sport de glisse skate tout terrain) qui se sont tenus en France, au mois de juillet, en remportant trois médailles d'or dans les disciplines Freestyle (épreuve de figures), Boardercross (course à 4 avec obstacles) et Downhill (descente chronométrée en montagne), catégorie Junior.

Comment es-tu arrivé à la pratique du mountainboard ?

J'ai participé à l'initiation que l'association Loire Atlantique Mountainboard proposait à l'occasion de l'ouverture de son parc de la Briorderie (Rouans) en 2018. J'ai tout de suite apprécié ce sport après avoir pratiqué le football et le judo.

Quelle préparation as-tu mise en place pour les championnats du monde ?

Je n'ai pas mis en place de plan d'entraînement précis par contre je pratique régulièrement et depuis maintenant cinq ans. C'est un milieu où tout le monde se connaît aussi voir certains progresser, réussir certaines figures me stimule et m'encourage à me surpasser.

J'ai également participé à deux reprises aux championnats de France et à chaque fois je me suis classé vice-champion. Me confronter à ce genre d'événement me permet aujourd'hui de mieux maîtriser mon stress le jour des épreuves.

Pour la préparation des championnats du monde, Maël Baudouin (président de l'association) et Max Desjardin m'ont accordé beaucoup de leur temps. Ils m'ont conseillé et encouragé afin que je gagne en confiance. Je les remercie car c'est également grâce à

eux que j'ai décroché ces trois médailles.

Parmi les différentes disciplines du mountainboard, laquelle préfères-tu ?

Sans aucun doute, celle du Freestyle est ma préférée. C'est la discipline la plus créative, on cherche et teste de nouvelles figures, c'est vraiment stimulant.

Quelles sont tes ambitions maintenant ?

Je participe les 23 et 24 septembre prochain au championnat de France, c'est ma dernière année en catégorie Junior, on verra (sourire).

Mes objectifs sont de m'investir encore plus dans l'association en continuant à participer par exemple à la rénovation de certaines structures.

Après mes études professionnelles agricoles, je souhaiterai prendre du temps pour voyager afin de découvrir les différents lieux de mountainboard dans le monde.

Loire Atlantique Mountainboard Association

En 2023, l'association compte 38 licenciés dont 20 jeunes de moins de 18 ans et 12 en cours tous les mercredi (6 gars, 6 filles parité parfaite)

1ère association de Mountainboard au monde qui compte le plus d'inscrites féminines (en pourcentage)

2024 une date à retenir :

- 15ème anniversaire de l'association

-Les championnats de France se dérouleront sur le site de Rouans les 28 et 29 juin

Programmation : Octobre / novembre / décembre

La nouvelle saison de Cœur en Scène accorde une large place aux créations régionales et originales. Vous pourrez ainsi découvrir le jeudi 12 octobre, à 20h30, la nouvelle pièce de théâtre documentaire (à partir de 13 ans) de la compagnie nantaise La lionne à Plumes intitulée Fallopes.

Trois comédiennes et un comédien donneront vie à des témoignages de femmes qui ont lutté pour leur droit à disposer de leurs corps. Entre passé et présent, nous suivrons la vie de Colette (née en 1953) dans sa quête de liberté, tout en découvrant la vie de Lila, sa petite fille, une trentenaire joyeuse et émancipée dans la France d'aujourd'hui.

Une surprise s'est ajoutée à la programmation de votre salle, en toute fin d'été : les artistes résidents pour le spectacle **Nola Black Soul** (association Tout S'Métisse – du 16 au 20 octobre) produiront une représentation exceptionnelle de leur création **le vendredi 20 octobre à 20h**. Ce spectacle tout public (dès 7 ans) conte l'envoûtement d'un musicien qui, pour avoir oublié la puissance de son âme noire, se retrouve victime d'un sort vaudou lancé pendant le carnaval de La Nouvelle-Orléans. Affublé d'un impressionnant masque d'alligator, il ne pourra s'en débarrasser avant d'aller au bout du voyage identitaire à travers l'histoire de ses ancêtres.

Suivra la 15ème édition à Rouans du festival jeune public **Croq' La Scène**, organisé par le Collectif Spectacle en Retz et des centres de loisirs du Pays de Retz.

Deux spectacles sont au programme des deux journées de festivité au parc des Tilleuls et à la salle Cœur en Scène : **Nishike** (danse et musique - à 12h et 14h) et Permis de reconstruire (concert de litherie en PVC – à 10h et 15h30). Chaque représentation est au tarif unique de 7 €.

Pierrot (compagnie Anaya) est la création qui obtint le fond d'aide RIPLA (Grand T) la saison passée et qui sera jouée le **jeudi 9 novembre à 20h30**. Ce spectacle de théâtre musical ou ce concert théâtralisé, vous ferez votre choix, narre par la plume du journaliste Daniel Mermet (Là-bas si j'y suis) l'après 68, les années 70 et 80, à travers à hommage à son plus grand ami. Une véritable ode à la vie avec une plongée dans cette période de tous les possibles.

Le **vendredi 24 novembre, à 20h30** toujours, nous vous invitons enfin à découvrir un surprenant trio d'artistes. Le duo de musique traditionnelle malgache de Golly et Bema s'est lié à Aurèle Guibert, batteur et producteur, pour nous offrir un concert surprenant sous le titre **Lovana, la voix des ancêtres**. Textes et sonorités de Madagascar, de la Réunion ou encore d'Afrique se mêleront aux arts numériques, pour un concert électro-acoustique qui fera vibrer nos racines les plus profondes jusqu'aux confins de l'univers.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver à Cœur en Scène, le service culturel est à votre écoute au 02 40 64 18 32 ou par mail à l'adresse spectacles@rouans.fr

Suivez notre actualité sur la page Facebook Cœur en scène Rouans et sur le site internet municipal rouans.fr

Infos culturelles

Bibliothèque de Rouans

Depuis le 1er septembre, la bibliothèque a retrouvé son fonctionnement habituel : jours et heures de permanence (voir en fin d'article), nombre de livres empruntés (6 par adhérent pour une période de 4 semaines). La réunion de rentrée nous a permis d'accueillir avec joie une nouvelle bénévole Danielle, quinzième de l'équipe !

La grande actualité de la bibliothèque est bien sûr la gratuité de l'adhésion, effective depuis le 1er juillet après le vote du Conseil Municipal du 20 juin dernier. L'inscription, individuelle ou familiale, reste néanmoins indispensable pour l'emprunt de livres.

Après les animations de l'été (« le livre mystère », « la bibliothèque fait son cinéma »), l'heure est à la rentrée littéraire, moment fort de l'année dans une bibliothèque. Du travail en perspective, mais aussi le plaisir de la recherche et du partage ; découvrir et faire découvrir des livres, des auteurs, l'essence même de notre investissement de bénévoles !

Par ailleurs, comme chaque année, nous suivrons de près la programmation de Coeur en Scène pour « animer » nos rayonnages avec des ouvrages qui s'y rapportent. Dans cette programmation, le festival « Croq' la Scène », un incontournable de l'automne, aura lieu les jeudi 2 et vendredi 3 novembre. La bibliothèque a l'habitude d'y installer un stand, avec possibilité pour les enfants de se poser pour lire ou dessiner.

Les ateliers lecture à l'Ehpad La Providence ont repris début octobre, et un autre atelier lecture se met en place, dans les locaux de la bibliothèque, pour les tout-petits cette fois, en partenariat avec l'association d'assistantes maternelles Adami.

Se poursuit également l'atelier d'écriture animé par Samuel Martin ; le groupe constitué l'an dernier a repris le 7 octobre et se réunit le premier samedi de chaque mois. Deux places sont vacantes. Possibilité de créer un second groupe pour le 3ème samedi de chaque mois si au moins 5 personnes sont intéressées. Contact par mail à l'association LAROZ : laroz@retzien.fr.

Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque de Rouans !

« Le rôle de la fiction est de créer des mondes imaginés, que les lecteurs aiment habiter et qui les poussent à penser leurs propres vies. »
Salman Rushdie

Bibliothèque de Rouans : 18 rue du Vieux Port Tél 02.40.64.28.42 - Permanences : mercredi 16h/18h vendredi 16h30/18h - dimanche 10h30/12h - Mail: bibliothequerouans@gmail.com - Facebook : Bibliothèque Rouans Site Internet: bibliotheque-rouans.fr

Infos associations

Retz'chauffeurs

Devenez chauffeur bénévole sur votre commune

Vous disposez d'un véhicule et d'un peu de temps... vous avez envie de vous investir dans une activité solidaire sur votre commune ... rejoignez l'équipe des Retz'chauffeurs !

L'association (basée à Pornic avec des antennes sur les 15 communes de Pornic Aglo Coeur de Retz) est présente sur le secteur de Rouans-Vue-Cheix depuis 2017. L'équipe est composée d'une douzaine de chauffeurs qui assurent des déplacements solidaires en fonction de leurs disponibilités.

Concrètement, comment ça se passe ?

Un référent met en relation un bénéficiaire qui a fait une demande avec le chauffeur bénévole et coordonne le déplacement. Il peut s'agir d'un rendez-vous médical, de courses, d'une visite amicale ... le déplacement peut être sur la commune, les communes voisines, parfois sur Rezé, Pornic, Nantes ou St Nazaire. C'est parfois 15 ou 30 minutes à passer, parfois 2 H ou plus, sans compter le petit café ! C'est une fois par semaine ou une fois par mois... Chaque chauffeur répond en fonction de ses disponibilités et du niveau d'engagement qu'il souhaite.

Le chauffeur reçoit une indemnité kilométrique (30 centimes du kilomètre actuellement), directement de la part du bénéficiaire, avec un forfait minimum pour les très petits déplacements. L'assurance pendant le transport du bénéficiaire est gérée par l'association.

Accompagner des personnes sans moyen de locomotion et financièrement démunies face aux transports plus officiels, les aider à prendre soin de leur santé, à maintenir un lien social, ce sont des objectifs tout simples mais aussi très motivants pour chacun des chauffeurs de l'équipe. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, plus nous serons nombreux et meilleur sera le service !

Pour nous contacter : 07 82 57 71 69 ou rouans.retzchauffeurs@gmail.com

LAROZ
Traverses et Grand Chemin

Réalisation de 'Traverses', un court-métrage chorégraphique et d'un reportage 'Sur les traces du Grand Chemin'

L'association LAROZ, qui explore des métissages entre différents arts, s'est lancé dans un projet en partenariat avec le CVNA (Club Vidéo Nantes Atlantique) : la réalisation d'un court-métrage mettant en scène une chorégraphie de la danseuse Geneviève Mounier, membre de l'association. Cette chorégraphie se déroule dans différents lieux publics et autour d'œuvres, dans le Pays-de-Retz et aux alentours : 'Le pont des champs neufs' à Frossay, 'Le serpent d'Océan' d'Huang Yong Ping à Saint Brévin Les Pins, 'L'observatoire' de Tadashi Kawamata à Lavau sur Loire, 'Le Pendule' de Roman Signer à Rezé, 'In a silent way' de Nathalie Talec sur l'Île de Nantes et 'Le Cimetière de Miséricorde' à Nantes. La musique qui accompagnera cette création, d'une durée d'environ 6 minutes, sera composée par Lénaïc Follezour, également membre de l'association LAROZ. La finalisation de 'Traverses' et sa première projection sont prévues pour le premier trimestre 2024. En réalisant ce projet, émerge l'idée que d'autres réalisateurs amateurs locaux souhaiteraient peut-être partager leurs films et qu'une soirée de projection commune, pourquoi pas à la salle Cœur en scène, pourrait être envisagée... avis aux amateurs... à suivre...

Depuis ce projet, avec ce même partenariat, un second a vu le jour : la réalisation d'un reportage sur les souvenirs du tournage à Rouans du film de Jean-Loup Hubert « Le Grand Chemin » en 1986. D'ailleurs, si vous avez envie d'apporter votre témoignage, n'hésitez pas à nous contacter pour nous rencontrer et en discuter.

Contatc : laroz@retzien.fr – 07 48 90 06 07 – 02 40 64 88 24

Liens : CVNA : cvna.fr & LAROZ : laroz.retzien.fr/

Plaisir de la Danse

Plaisir de la Danse ouvre ses portes après une pause d'été : vendredi 15 septembre 2023, vendredi 20 octobre2023, vendredi 17 novembre 2023 et vendredi 22 décembre 2023. Nous vous attendons Salle des loisirs allée de la cure a Rouans 44640. Pour un pas de Danse.

Contact 06 18 13 32 64

Extravadance

Extravadance a fait sa rentrée le 18 septembre avec encore quelques disponibilités sur les cours d'éveil et de modern jazz. Nous avons encore eu beaucoup d'inscriptions ce qui nous a permis d'ouvrir de nouveau cours.

Nous sommes impatients de travailler toute cette année pour vous proposer un super spectacle de fin d'année! L'association est toujours en recherche de bénévoles pour compléter son équipe, surtout sur les temps de spectacle car le bureau est composé uniquement de danseuses.

Rouans Basket Club

L'heure de la rentrée a sonné pour le Rouans Basket Club.

La saison redémarre avec un nouvel entraîneur. Denis Charbonneau nous a rejoint et assurera tous les entraînements. Il assurera également le coaching de l'équipe U17M.

Le championnat a débuté le samedi 23 septembre 2023.

Des stages seront organisés durant les vacances scolaires sur les périodes suivantes : du 23 au 26 octobre 2023, du 26 février au 1er mars 2024 et du 22 avril au 26 avril 2024

Vous pouvez d'ores et déjà bloquer vos agendas pour les manifestations organisées par le club :

- Dimanche 3 décembre 2023 : après-midi jeux à la salle des Loisirs
- Week end du 25/26 mai 2024 : tournoi basket'athlon
- Samedi 13 avril 2024 : CONCERT (venez nombreux !)
- Samedi 6 juillet 2024 : tournoi de convivialité

2024 sera aussi l'occasion de fêter les 50 ans du club. Nous vous donnerons le détail des festivités prochainement.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour les manifestations organisées par le RBC n'hésitez pas à nous contacter (rouansbasketclub44@gmail.com).

Retrouvez toutes les informations du club sur le site internet : rouansbasketclub.sportsregions.fr

Wa-Jutsu

Découvrez le Wa-Jutsu Traditionnel à Rouans et Participez à Notre Exposition sur les Arts Martiaux Japonais

La nouvelle saison est sur le point de commencer, et le Club est ravi d'accueillir de nouveaux pratiquants pour une aventure passionnante au cœur des arts martiaux japonais. Que vous soyez un débutant curieux ou un pratiquant expérimenté, notre club a quelque chose à vous offrir.

Des cours enfants complets, des places disponibles pour les adultes

Les places pour nos cours enfants se sont envolées rapidement, témoignant de l'intérêt croissant pour notre discipline sur notre commune. Cependant, il reste encore quelques places de disponibles pour nos cours adultes. Au travers d'une pratique sportive non compétitive, le Wa-Jutsu Traditionnel vise à développer la force intérieure, la discipline personnelle et la confiance en soi.

Exposition sur le Japon et les Arts Martiaux

Le club a également le plaisir d'annoncer une exposition spéciale le 15 et 16 juin sur le thème du Japon et des arts martiaux. Si vous êtes un passionné de culture japonaise, un amateur d'arts martiaux ou simplement curieux d'en apprendre davantage sur cet univers captivant, cette exposition est faite pour vous. Nous encourageons également tous les artistes locaux, artisans, et passionnés à participer et à présenter leurs œuvres en rapport avec le thème de l'exposition.

Comment Participer ?

Si vous souhaitez rejoindre notre club ou participer à l'exposition, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez nous rejoindre au 06.03.74.91.23 ou par e-mail à ecolewajutsu.rouans@gmail.com.

ADAMI

L'association d'assistantes Maternelles ADAMI vous propose sa 1ère bourse aux jouets le dimanche 5 novembre de 9h à 17h30 à la salle des loisirs.

Les inscriptions se font par mail : adami.rouans44@gmail.com

Pour info, l'assemblée générale aura lieu le mardi 14 novembre à 20h à la salle des loisirs

ESM

C'est reparti ! Toutes nos footballeuses et tous nos footballeurs ont repris le chemin des terrains ces dernières semaines.

Les seniors ont attaqué les entraînements, dès le 2 août, emmenés par Rodolphe TARGET et Maxence DAUVÉ, pour la deuxième saison. Toutes les autres catégories ont suivi le pas courant août et début septembre pour les plus petits. A la tête de nos groupes de jeunes sportifs, pour la première année, l'ESM a fait confiance à Sébastien PLISSONNEAU, titulaire du Brevet d'Educateur Fédéral. Cette saison, notre association répertorie 270 licenciés (joueurs et dirigeants) et note une très grande affluence chez les U6-U7.

U6-U7 / U8-U9 / U10-U11

2 équipes U13 M / 1 équipe U13F

2 équipes U15M

3 équipes seniors (1ère, 3ème et 5ème divisions)

1 équipe vétérans (35 ans et +)

Nous recherchons activement des bénévoles pour encadrer nos équipes de jeunes, notamment des U6 aux U8. Que vous soyez une maman, un papa, un papy, une mamie ou de tout autre profil et si vous souhaitez donner de votre temps, n'hésitez pas à contacter Sébastien au 07 88 36 98 14

L'ESM est réputé pour toutes ces manifestations extra-sportives et l'une d'entre elles a tenu toutes ses promesses. En effet, notre traditionnel concours de pétanque à Rouans (le 2 septembre dernier) a battu son record d'inscriptions : 52 équipes ! Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur.

La saison 2023-2024 marque un tournant dans la vie du club. Nous entamons notre 30ème saison. Le club est plus motivé que jamais pour que l'esprit du marais persiste au sein de notre structure.

Un nouveau partenaire nous accompagne pour équiper tous nos licenciés : OJ SPORTS via la marque MACRON ! Sandrine et Romain sont disponibles pour répondre à tous vos besoins concernant la boutique.

Gymnastique volontaire

L'association gymnastique volontaire de Rouans (en recherche d'un nom plus dynamique qu'on vous communiquera prochainement !), vous propose des cours de gym assurés par Nathan (coach sportif).

Son professionnalisme, son dynamisme, son écoute, sa forme et sa bienveillance vous plaira évidemment, pour garder ou retrouver la forme.

Vous pouvez contacter Véro au 0612621276

Agenda 2023 des événements

- 22 octobre : **Loto des enfants (APEM)**
- 05 novembre : **Bourse aux jouets (ADAMI)**
- 18 novembre : **Après-midi jeux de société (APEM)**
- 23 novembre : **Foire à la Pie**
- 02 décembre : **Marché de Noël (les commerçants)**
- 03 décembre : **Après-midi jeux (RBC)**
- 08 décembre : **Repas des aînés**

École Saint-Martin

Cette année, avec nos 192 élèves, répartis en 8 classes suite à l'ouverture d'une nouvelle, sera placée sous les couleurs de l'olympisme et de ses valeurs. Nous souhaitons permettre à nos élèves de développer de nombreuses compétences pour bien vivre ensemble en participant à de nombreux événements sportifs et culturels.

Le slogan prévu cette année par nos institutions est le suivant : À vos talents, prêts, partez !

Nous souhaitons permettre à chacun d'exprimer son ou ses talents pour se sentir important dans notre communauté éducative.

Les travaux entrepris à l'école depuis l'année dernière ont bien avancé.

En effet l'an dernier, nous avons réalisé une première phase : le pôle administratif est désormais terminé notamment grâce à la participation des parents bénévoles que nous remercions ici vivement. Durant la durée des travaux, cet espace servira à accueillir une classe. La phase de destruction commencée cet été n'a pas été sans réaction de la part de nombreux rouansais venus constater l'avancée des travaux ! A la place, deux classes, un bloc sanitaire et une salle verront le jour d'ici avril 2024. Pour la rentrée 2024, l'école pourra accueillir ses 8 classes dans des conditions optimales d'apprentissage.

L'APEM démarre son année avec la préparation des temps forts de cet automne :

Le LOTO des enfants aura lieu le 22 octobre 2023, ouverture des portes à 13h30 salle des loisirs à rouans : nous vous attendons nombreux pour tenter votre chance !

Nous vous proposerons aussi un après-midi jeux de société en partenariat avec la Route du jeu le 18 novembre 2023 : vous pourrez y tester vos futurs achats de Noël.

Enfin, nous serons présents à la foire à la pie, le 23 novembre pour vous proposer bar et restauration le temps d'une pause parmi les exposants.

Merci à tous les parents qui s'investissent pour la réussite de ces évènements.

Le mot de l'autre liste

À quoi servons-nous au juste ?

Le journal des maires définit ainsi le rôle des conseillers municipaux d'opposition : « ... ils ont un rôle de proposition et de contrôle de l'action de l'exécutif local. Le remplir implique un investissement personnel important, doublé d'une capacité à faire valoir ses droits. Le chemin est étroit et parfois escarpé..... L'équilibre est à trouver dans le triptyque : contrôler la gestion municipale, s'opposer pour marquer son désaccord, proposer des alternatives... ». Quant au Robert, il donne comme synonymes au verbe « critiquer » : analyser, discuter, étudier, examiner, juger...

Voilà précisément ce que nous essayons de faire en tant qu'élus d'opposition, humblement, et sans doute imparfaitement, mais avec détermination et honnêteté. Cependant, nos interventions, au sein des – trop rares – commissions et des conseils municipaux, sont semble-t-il trop vindicatives pour les élus de la majorité.

Pour participer aussi activement que possible à la vie du conseil, nous pouvons effectivement témoigner que « l'art est difficile », mais se faire élire aux responsabilités ne donne pas carte blanche pour les 6 ans de mandat. La critique est nécessaire. Elle doit permettre d'avancer et, malgré les désaccords, d'agir ensemble pour la commune. C'est uniquement cela qui continuera de nous guider.

En ce qui concerne les actions concrètes pour la commune, à ce jour, aucun des 3 points évoqués dans notre article précédent (entretien du bourg, évaluation du site internet, végétalisation de la cour de l'école Jules Verne) n'a été évoqué en commission ou réunion de travail...

Vous pouvez nous faire connaître votre point de vue, vos problèmes et/ou vos envies via l'adresse rouans.oppo@retzien.fr, ou venir nous voir lors de notre prochaine permanence le 10 novembre à 18h à la Maison des associations.

Agnès Barbeau, Yves Lambourg, Jacky Foucher, Karine Loyer, Yolaine Talhouarne.

Infos Pornic Agglo Pays de Retz

Un projet de construction ? Le simulateur EnvErgo peut vous aider

Vous avez un projet de construction ? Votre projet peut être soumis à certaines lois et réglementations environnementales, selon le lieu où il est implanté.

Pour répondre aux interrogations lors d'un projet de construction, Pornic agglo Pays de Retz, en collaboration avec le Ministère de la Transition Ecologique, vous propose d'utiliser l'outil EnvErgo.

Il s'agit d'un simulateur qui vise à accompagner les porteurs de projets de construction dans la prise en compte des réglementations environnementales. Car si le projet a un impact au sol de plus de 400 m² ou de plus de 100 m² dans une zone Natura 2000, il est peut-être soumis à la Loi sur l'eau ou à Natura 2000.

POUR ÉVITER LES MAUVAISES SURPRISES

Cet outil permet, ainsi, de réduire les impacts des projets, pas toujours entièrement couverts par le Pan Local d'Urbanisme (PLU) :

- réduction des risques inondation
- protection des zones humides
- protection de la faune et la flore vulnérables et de leur habitat

Il vise aussi à éviter aux porteurs de projet des retards et des surcoûts, qui arrivent s'ils découvrent des obligations administratives trop tardivement (lors de l'instruction du permis).

En localisant votre projet et en remplissant ses caractéristiques, vous obtenez immédiatement une réponse sur les réglementations, les éventuelles études complémentaires à mener, les contacts de l'administration compétente...

Forum des métiers

Le Forum Place Ô Gestes Pays de Retz, coorganisé par Pornic agglo Pays de Retz, les Communautés de Communes Sud Estuaire, Sud Retz Atlantique et l'association Abilis, revient pour une 9e édition du 16 au 18 novembre 2023 à Sainte-Pazanne (salle des Fraîches, de l'Escale et extérieur entre ces deux salles).

Le Forum Place Ô Gestes est ouvert :

- aux élèves en classe de 4ème et 3ème du Pays de Retz ;
- aux lycéens ;
- aux adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle ;
- et au grand public.

Un forum pas comme les autres

Construit en partenariat avec Abilis, Place Ô Gestes Pays de Retz n'est pas un forum des métiers comme les autres. Résolument tourné vers le geste, d'où son nom, il a pour objectifs de :

- faire découvrir une large palette de métiers, par l'expérimentation (présentation d'un poste de travail ou d'un équipement, par exemple) ;
- déconstruire les idées reçues,

- ouvrir le champ des possibles dans l'orientation, quel que soit le statut social, le sexe, l'âge des personnes ;
- mettre en avant les métiers en tension et les métiers atypiques du territoire.

Plus de 75 exposants et 200 métiers

Plus de 75 exposants (entreprises, centres de formation, associations et collectivités), répartis par pôles, présenteront pendant ces quatre demi- journées leurs métiers variés. Parmi les secteurs représentés : la vente, le tourisme, la mer, le transport et la logistique, la transition énergétique ou encore l'éducation, la santé, l'industrie...

S'ajoute à ces 14 pôles, un espace conseil-orientation où des conseillers en insertion socio-professionnelle et en orientation scolaire se tiennent à la disposition des visiteurs pour discuter, clarifier leur projet, les aider à s'orienter... Mais aussi pour les renseigner sur les formations et métiers non représentés sur le Forum.

Le geste, dès l'accueil des visiteurs

À noter que les élèves des lycées professionnels du Bois Tillac (Le Pellerin) et Albert Chassagne (Paimbœuf) sont impliqués dans l'accueil des visiteurs et des exposants, mais aussi dans le service et la restauration. Une poursuite de la logique du geste, par une mise en situation professionnelle en lien avec leur cursus de formation !

À VOS AGENDAS !

Forum Place Ô Gestes 2023
Salle des Fraîches et de l'Escale, Sainte-Pazanne

- Jeudi 16 novembre : de 14h à 16h30
- Vendredi 17 novembre : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi 18 novembre : de 9h à 12h30

Infos diverses

Déclarations préalables

Christophe et Frédérique FOURNIER & Pierrette CHEVALIER – 5 b, les Ptes Rivières ROUANS - Changement de destination d'une pièce habitable en local professionnel- 5 b, les Ptes Rivières

Maxime BAUDRAND – 7, route des Marais – ROUANS
Carport – 7, route des Marais

ENEDIS – DR PDL – 2 rue de la Conraire – CS 50267 – ORVAULT (44202)
Poste de transformateur EDF – La Budorière

Monique DOUCET – 10, les Grandes Rivières – ROUANS
Division parcellaire (8 lots constructibles) – Chemin des Moulins

Stéphane THEBAUD – 25, rue du Perquoi – ROUANS
Clôture – 25, rue du Perquoi

Morgane BIXIO – 3 bis, rue du Perquoi – ROUANS
Transformation garage en pièce de vie – 3 bis, rue du Perquoi

ELSUN – 1950 avenue du Maréchal Juin – NÎMES (30900)
Pose de panneaux photovoltaïques – 46, les Quatre Peux

Sophie et Romain PADIOU – 46, route de Bouguenais – LA MONTAGNE (44620)
Modification de façades (création d'ouvertures – pose de châssis de toit) – création d'un logement clôtures – 12 bis, la Cavernière

EDF-ENR – Agence de Massy – 43, rue du Saule Trapu – MASSY (91300)
Pose de panneaux photovoltaïques sur toiture habitation – 8, la Chesnaie

Benoît GUILLEMAIN – 29, rue du Lavoir – Launay – ROUANS
Clôtures – 29, rue du Lavoir – Launay

Monique GUERIN – Les Marcourones – CHEIX EN RETZ (44640)
Détachement d'un terrain constructible – 17, avenue des Roches

Josiane CHARPENTIER – 3, les Grandes Rivières – ROUANS
Clôture – 3, Grandes Rivières

SCI MD IMMO – Frédéric MIQUEAU – 12, Port Sinan – ROUANS
Pose de panneaux photovoltaïques sur toitures bâtiments – 12, Port Sinan

Permis de construire

Gaël PEGLIASCO – 9, le Mourien – ROUANS
Abri de jardin – 9, le Mourien

Sylvain ROBERT & Ariadna LOPEZ TIEDRA – 8 Mail Pablo Picasso – NANTES (44000)
Maison individuelle – 14, rue de la Borne Trente

Yannick LESCOP – 2 bis, rue des Pierres Blanches – SAINT JEAN DE BOISEAU (44640)
Maison individuelle – 50, Chemin des Moulins

Christophe CHEVER – 6, route des Marais – La Raffinière - ROUANS
Préau de type pergola bioclimatique – 6, route des Marais

Eric THOUARY – 12, route de la Castière – ROUANS
Extension habitation – 12, route de la Castière

SCEA LA BLANCHE – Olivier JAUNAIS - 1, la Chesnaie – ROUANS
Construction d'une porcherie, d'un local technique et d'un couloir de circulation 1, la Chesnaie

Joachim IZMAR & Sibyl BLANDIN – 41, rue de la Pie – Launay – ROUANS
Rénovation annexe habitation – 41, rue de la Pie – Launay

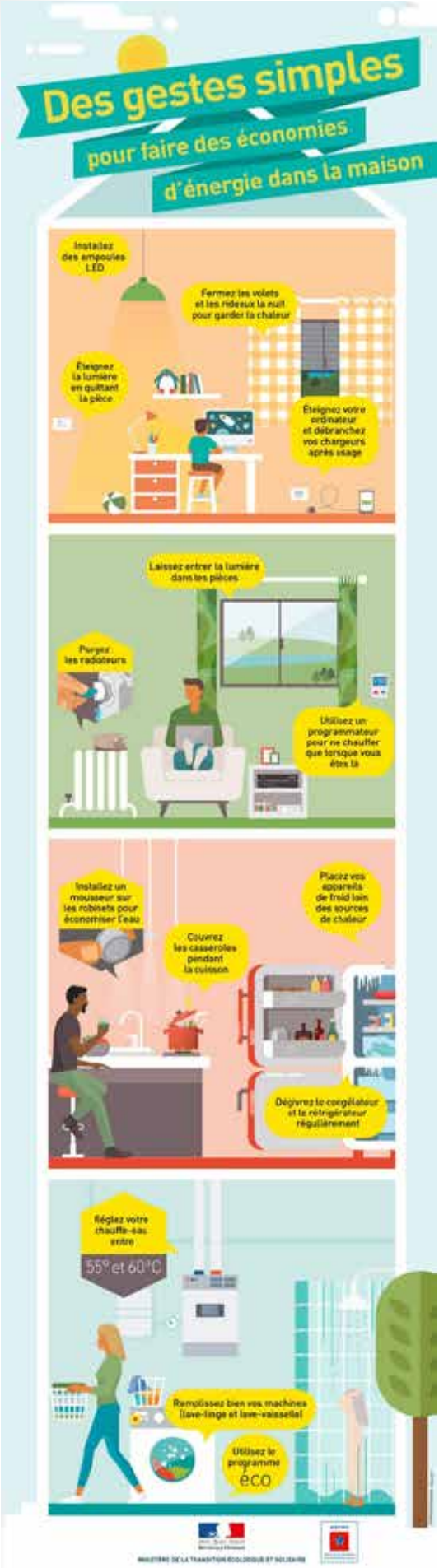

Présentation Soins Non Programmés Médecine générale

La CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Pays de Retz, qui regroupe plus de 200 professionnels de santé du Pays de Retz, a mis en place un dispositif pour les «soins non programmés» en médecine générale.

Ce dispositif a été mis en place sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, sur la Communauté de Communes Sud Estuaire, et sur la commune de Saint Mars de Coutais.

Qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes n'ayant pas de médecin traitant ou à des personnes qui ne parviendraient pas à avoir de rdv auprès de leur médecin traitant (par exemple lorsque leur médecin est absent), alors qu'elles ont un problème de santé qui nécessiterait d'avoir une consultation médicale dans les 24 à 48h.

Comment ?

Les personnes concernées peuvent se diriger vers leur pharmacien ou vers leur infirmier, ou appeler le 15.

Si la demande correspond à un problème de santé nécessitant d'avoir une consultation médicale dans les 24 à 48h, la demande sera orientée vers un médecin du territoire assurant les consultations de soins non programmés pour le compte de la CPTS.»

Vous venez de vous faire une entorse ? Un lumbago soudain ?

Votre médecin vous a prescrit des séances de kiné à débuter rapidement et là, vous vous dites que cela ne pourra pas être possible...

Conscient de cette problématique l'association la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) a réfléchi à une solution pour que vous soyez reçu rapidement par un kinésithérapeute du territoire.

Aujourd'hui, si vous avez besoin d'une séance rapidement à la suite d'un accident de la vie, c'est possible.

Des kinés du territoire se sont portés volontaire pour mettre à disposition des créneaux pour vous recevoir.

Cela ne remplace pas la prise en charge avec votre kiné habituel ou près de votre habitation !!

Cela permet que vous soyez vu rapidement, pendant une ou deux semaines si nécessaire, puis que vous soyez pris en charge par votre kiné dès qu'il aura un créneau qui se sera libéré.

Votre médecin ou votre kinésithérapeute pourront vous proposer un rdv via la plate-forme de soins non programmés (SNP) kinés mise à leur disposition par la CPTS.

N'hésitez pas à lui en parler.

Aujourd'hui les kinés ne sont pas assez nombreux sur le territoire, si vous avez une opération programmée qui nécessite une prise en charge kiné, prenez rapidement rendez-vous avec lui, même si votre opération est dans 6 semaines.

Il n'est jamais trop tôt pour prendre rendez-vous avec votre kiné.

Mission Locale du Pays de Retz

Jeunes 16-25 ans

Accompagnement Gratuit !

☎ **02.40.02.38.45**
contact@mlpaysretz.com

Les évènements à venir :

3, 4 et 5 oct : *Ateliers SLAM « **de l'écriture au projet !** »*
- Machecoul-Saint Même- 4, rue Alexandre Riou

7 oct : *Découverte du bénévolat **« Après-midi jeunesse »***
- La Bernerie en Retz - salle des Fêtes

26 oct : *Plongez au cœur de l'Entreprise « **Sport, Animation : des jobs à découvrir!** »*
- Saint Philbert de Grand Lieu - au Complexe Sportif , rue des Chevrets

9 nov : *Plongez au cœur de l'Entreprise **« Métiers de la fonction publique »***
- Machecoul (Communauté de communes Sud Retz Atlantique)

16-17 - 18 nov : Découverte des Métiers ***« Place Ô Gestes Pays de Retz »***
- Sainte Pazanne - salle des Fraîches et Salle de l'Escale

9 au 28 nov : *Ateliers **« Challenge jeune « Presque 0 déchet »***
- Saint Brévin Les Pins - Au Son 'Art , 108 avenue Maréchal Joffre

17, 23 et 24 nov : *Ateliers **« De la fourche à la fourchette ! »***
- Machecoul-Saint Même- 4, rue Alexandre Riou

30 nov : ***« Ca matche pour toi : recruter autrement pour demain ! »***
- Chaumes en Retz - complexe sportif de la Pacauderie (Chéméré)

9 déc : *Tournoi de Rocket Ligue « **ML Tournament!** »*
- Saint Philbert de Grand Lieu - Complexe Sportif , salle de l'Abbatiale

Infos sur le site : www.mlpaysretz.com

Suivez les actus sur les réseaux sociaux !

Vous aimez vos rivières et zones humides ?

Les ragondins et rats musqués aussi, mais ils les dégradent !

- Détérioration des berges à cause des terriers
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie)
- Dégâts aux cultures et à la végétation rivulaire
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci

Vous voulez vous investir dans la préservation de ces milieux ?

DEVENEZ PIÉGEUR !

Rejoignez notre réseau de plus de 2 000 bénévoles, vous bénéficierez d'une formation gratuite.

Vous avez des ragondins sur votre terrain ? Vous en avez croisé sur l'espace public ? Signalez-le nous.
Flashez ce QR code pour remplir le formulaire de déclaration d'observation ou rendez-vous sur www.polleniz.fr

POLLENIZ — PORNIC agglo PAYS DE RETZ

POLLENIZ 44 - 02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr - www.polleniz.fr

Rouans infos pratiques

Urgences

• Secours

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
Samu : 15
Gendarmerie : 17
Défibrillateurs : 1 Salle omnisports Rue Joseph Nau,
1 Espace Santé Place de l'Eglise

• Santé

Médecin : 15 en semaine à partir de 20h,
le samedi à partir de 12h et le dimanche 8h au CAPS de Pornic
Pharmacie : 3237
Anti poison Rennes : 2, rue Henri-Le-Guilloux
Hôpital Pontchaillou - 35000 Rennes - 02 99 59 22 22
Angers C.H.U : 4, rue Larrey - 49100 Angers - 02 41 48 21 21
CHU Nantes : 1 Place Alexis-Ricordeau - 44093 Nantes - 02 40 08 33 33
SOS Femmes : 3919 ou solidarité femmes
23 Rue Jeanne d'Arc - 44000 Nantes - 02 40 12 12 40
Urgence Mamans :
6 Rue Hippolyte Durand Gasselin - 44000 Nantes - 02 40 73 90 30
Enfance maltraitée : numéro unique le 119
Amitié : Rue Villebois Mareuil - 44200 Nantes - 02 40 04 04 04

• Dépannage

Eau/SAUR : Secteur Pays de Retz
Dépannage 02 44 68 20 00 et Urgence 02 44 68 20 09
Gaz GRDF Urgence : 0800 473 333
(numéro vert gratuit d'un poste fixe) ou Info Coupure sur
https://www.grdf.fr/particuliers/que-faire-coupure-gaz-logement
ENEDIS : 09 72 67 50 44 ou www.electricite.net/enedis

• Animaux

Association Apiculteurs Rouans : 0 666 055 454
SOS Essaim Abeilles : 06 50 04 25 08
Unapla : UNion des APiculteurs de Loire Atlantique
Société Protectrice des Animaux (SPA) :
Le Brandais - 44210 Clion sur Mer - 02 40 21 75 92
ou http://clionsurmer.spa.asso.fr/

Transports

• Tout public

ALEOP/LILA Service abonnements : 02 28 20 65 44 (le lundi de 13h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de13h30 à 16h30)
Retz Chauffeur : www.retzchauffeurs.fr ou 07 82 57 71 69

• Scolaires

Pour les écoles primaires et les collèges du Pellerin
et de Ste Pazanne : 02 28 25 03 60
Inscription sur le site :
https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr
Pour les lycées de Machecoul et de Bouaye - 02 40 02 32 62
inscription sur le site :
https://inscriptions-scolaires.aleop.paysdelaloire.fr

Rouans info
Votre commune au cœur de Retz

Enfance et jeunesse

• Petite enfance

RAM (Relais Assistante Maternelle) : Pour connaître,
choisir et contacter les assistantes maternelles du secteur :
www.loire-atlantique.fr

• Enfance

Ecole publique Jules Verne : Rue du Chêne Rond - 02 40 64 24 57
Ecole privée Saint Martin : Rte de Sainte Pazanne - 02 40 64 25 00
Restaurant scolaire Association « Les petits gourmands » :
02 40 64 24 87
Accueil périscolaire et accueil de loisirs Association
« Les Petites Fripouilles » Rue Joseph Nau - 02 40 64 22 06

• Jeunesse

Point Information Jeunesse (PIJ) Pornic :
02 40 02 62 92 ou pij@pornicagglo.fr -
Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz :
60-64 imp. du Vigneau - BP21 44680 Sainte-Pazanne (proche de la gare)
CIO : 2 rue Victor Fortun - 44400 Rezé 02 40 13 11 00
http://passerelle.ac-nantes.fr/cio-reze/ ou cio.reze@ac-nantes.fr

Personnes âgées

EHPAD Résidence La Providence : 17, route de Chémeré
44640 ROUANS Tél : 02 40 64 23 23 - secretariat@laprovidence44.fr
Vous envisagez une démarche d'entrée à la Résidence
La Providence, contactez l'établissement afin de solliciter un
dossier d'inscription et obtenir les renseignements souhaités.
CLIC Pornic : 2 rue du Docteur Ange Guépin - 44215 Pornic
08 00 30 77 12 - clic@pornicagglo.fr
La maison des aidants : 2, rue de Courson - 44 000 Nantes
02 51 89 17 60 ou http://www.aidants.fr

Services

• La Poste

Place de la Poste - 44640 Rouans - Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi : 9h30-12h - Levée du courrier : 9h00

• Déchetteries

Launay : à Rouans - 02 40 64 19 84
Particuliers uniquement Lundi : 9h-12h/15h-18h
Mercredi : 14h-18h et Samedi : 9h-12h/14h-18h
Pont Béranger : à Saint Hilaire de Chaléons 02 40 02 60 50
Lundi : 9h-12h/14h-18h et Mercredi : 9h-12h/14h-18h
Jeudi 9h-12h/14h-18h et Vendredi : 10h-12h/14h-17h*
Samedi : 9h-12h/14h-18h*
*Créneaux horaires interdits aux dépôts des professionnels
Attention : la déchetterie est fermée les jours fériés
Borne de recharge électrique : SYDEGO 2 route de Ste Pazanne
sur le parking (1 prise secteur EU classique en 230V 16A
disponible gratuitement)

• Culte

Église St Martin : place de l'église - 44640 Rouans
Maison Paroissiale Église catholique :
rue du Chêne Rond - 44640 Rouans 02 40 64 28 04

• Correspondants de presse

Ouest France : Patrice Monnerie
02 40 64 22 85 - monnerie.infos@orange.fr
Courrier du Pays de Retz et Presse Océan : Aurélie Benoit
06 63 37 07 20 - aurelbenoit@icloud.com